

Ecrit par le 8 janvier 2026

Gendarmerie : 3 nouvelles brigades pour le Vaucluse



La liste des 238 nouvelles brigades de gendarmerie qui vont être créées en France afin de renforcer le maillage du territoire vient d'être dévoilée par le président de la République. Parmi elles figurent la création de trois sites en Vaucluse avec une brigade fixe et deux brigades mobiles. Elles s'ajoutent aux 23 brigades déjà implantées dans le département où l'on dénombre plus de 700 militaires (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et personnels civils) ainsi que 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Une brigade fixe, 2 brigades mobiles

La brigade fixe verra le jour à Courthézon. Selon la préfecture de Vaucluse, elle « vise à densifier le

Ecrit par le 8 janvier 2026

maillage territorial de la gendarmerie dans une zone à forte croissance démographique, traversée par des axes routiers à forts enjeux locaux et nationaux et exposée à une densité délinquante significative ». Les deux brigades mobiles seront déployées à Caromb et la Tour d'Aigues. Celle de Caromb, dite brigade mobile du Mont Ventoux, aura vocation à couvrir le territoire situé à l'Est/Nord-Est de l'agglomération de Carpentras dans une zone touristique estivale importante, connaissant une certaine pression démographique et exposée aux cambriolages. Une dizaine de gendarme y seront affectés. Celle de la Tour d'Aigues, désignée brigade mobile du Pays d'Aigues, vient renforcer la présence de la gendarmerie dans un secteur constituant à la fois une zone touristique estivale importante du département, mais également une zone de croissance économique et démographique, connaissant une densité délinquante significative. Chacune de ces brigades mobiles sera constituée de 6 gendarmes.



L'implantation des futures brigades de gendarmerie de Vaucluse.

Implantation à Saint-Andiol et Pélissanne

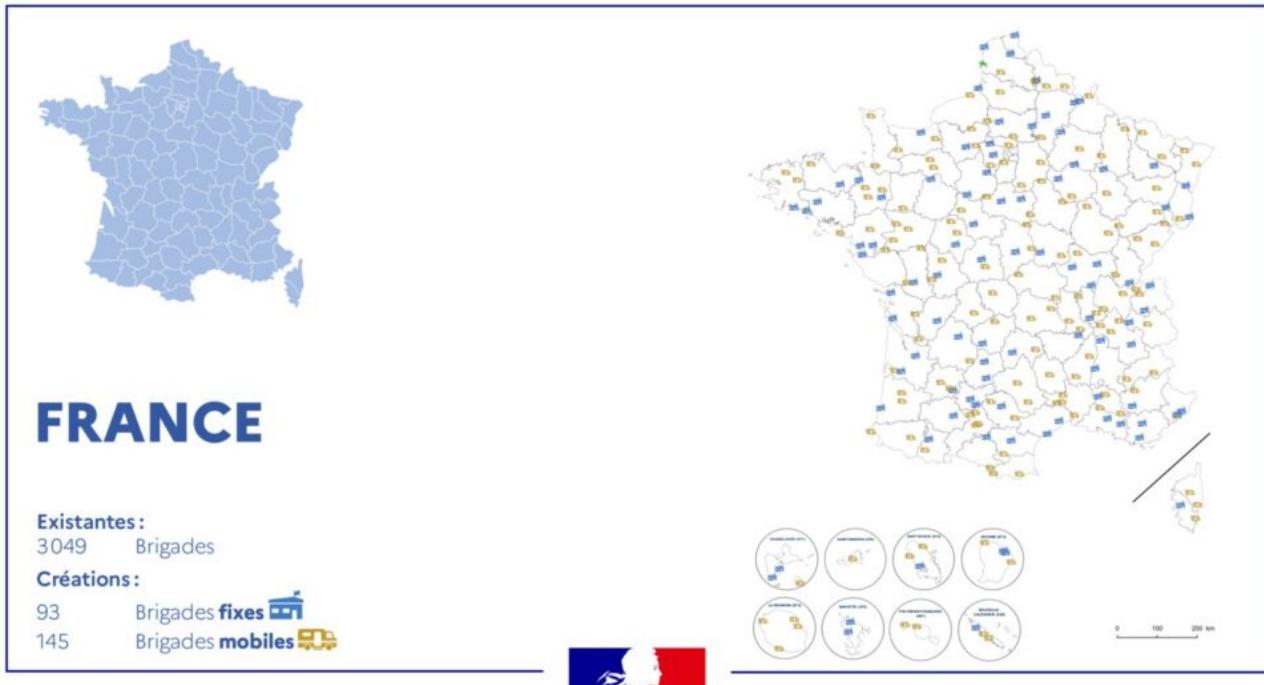
Juste à côté du Sud Vaucluse, une brigade mobile va aussi être implantée, dans le Nord des Bouches-du-Rhône, à Saint-Andiol et une fixe à Pélissanne. Dans les autres départements limitrophes une brigade fixe va voir le jour à Villeneuve et une mobile à Sisteron dans les Alpes-de-Haute-Provence. Pour le Gard : 3 brigades mobiles à Aimargues, Saint-Hippolyte-du-Fort et Saint-Jean-du-Gard. Pour l'Ardèche : 2 brigades mobiles à Rosières et Vernoux-en-Vivarais. Enfin pour la Drôme : 2 brigades fixes à Tourrettes et Châteauneuf-de-Galaure.

Compenser les 500 fermetures de brigades dans les années 2000

Au niveau national, 145 brigades mobiles et 93 fixes vont voir le jour. Elles compléteront les 3 049 existantes. Cette mesure vise à la fois à renforcer le service public de la sécurité dans les territoires,

Ecrit par le 8 janvier 2026

alors que près de 500 brigades avaient été supprimées au début des années 2000, mais également à adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions de la démographie et de la délinquance. Ce déploiement de nouvelles brigades correspond à 2 144 gendarmes supplémentaires. Plus de 300 militaires seront formés chaque année pour rejoindre ces unités.



Les 238 nouvelles brigades de gendarmerie prévue dans le cadre des annonces du président de la République.

Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?

Ecrit par le 8 janvier 2026



Alors que [l'OFB](#) (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (*Canis lupus*) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la [Coordination rurale](#) dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette mission)...

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

Ecrit par le 8 janvier 2026

Une mascarade

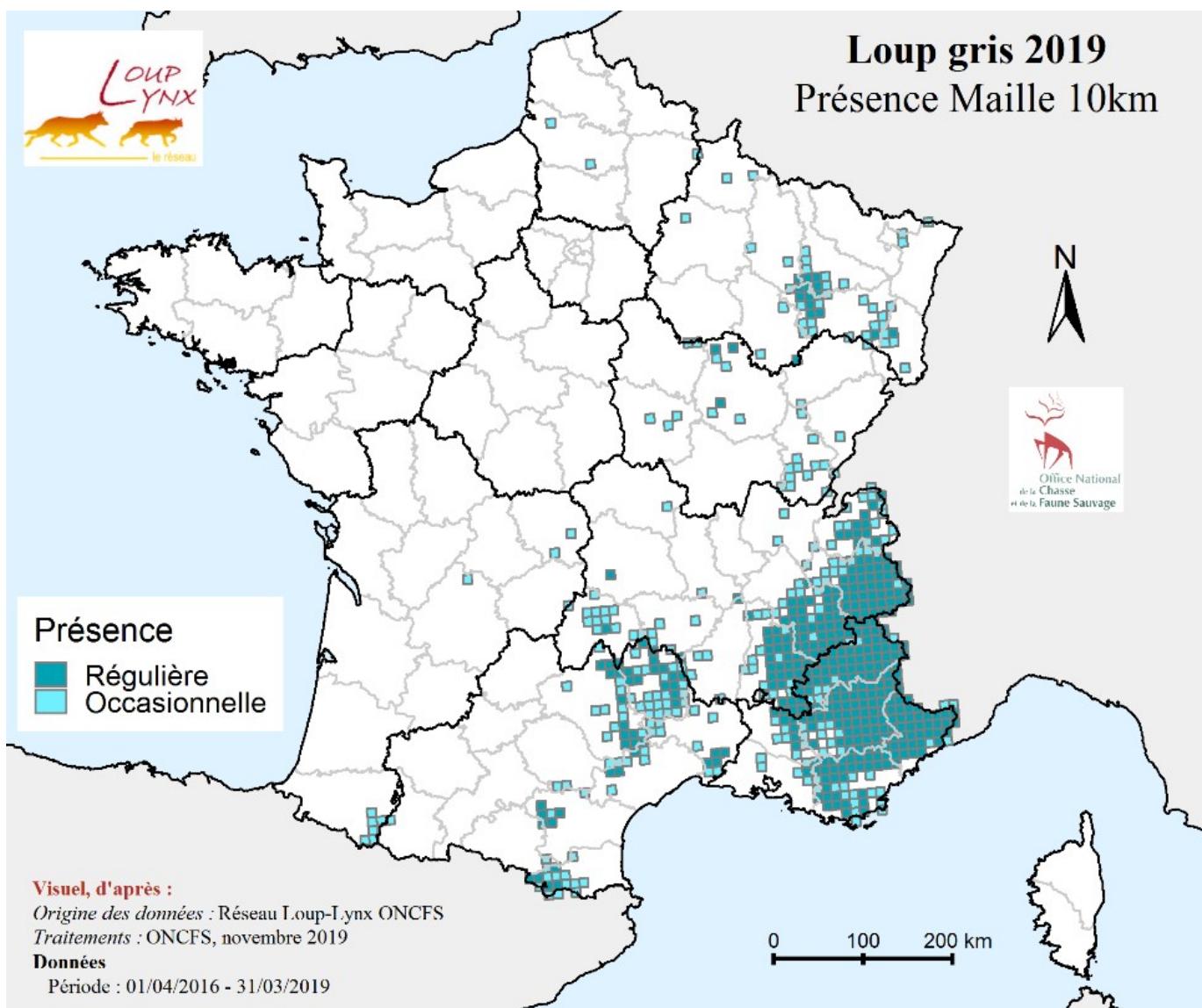
Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jousselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédatation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.

Ecrit par le 8 janvier 2026



Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très

Ecrit par le 8 janvier 2026

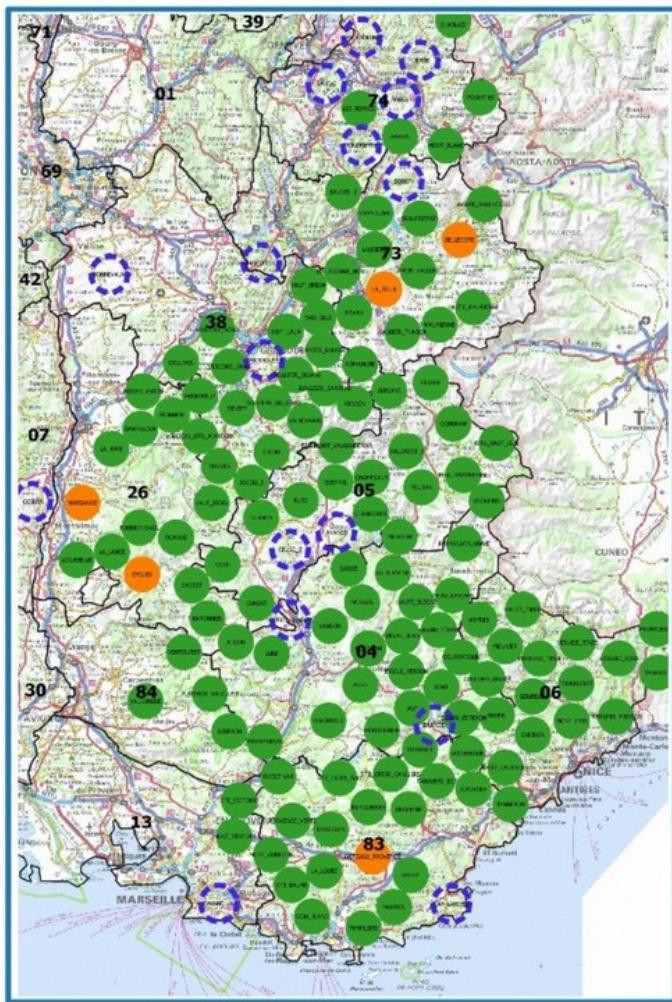
mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km². De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux. En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021. En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnisations. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.

Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.

Ecrit par le 8 janvier 2026



© OFB

Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups

Lexique

Zone : ces représentations sont schématiques car on ne peut pas identifier avec précision les contours du domaine vital d'un ou plusieurs animaux territorialisés.

Zone de Présence Permanente : identifiée à l'issue de deux hivers consécutifs de présence continue ou dès la mise en évidence d'une reproduction.

Zone de Présence à Confirmer: secteur comportant une récurrence d'indices de présence qu'il convient de suivre pour détecter une éventuelle installation de ZPP.

Meute : à compter de trois individus ou dès qu'une reproduction est mise en évidence.

Non Meute : un ou deux individus sans reproduction avérée.

ZPP_SUIVI_ESTIVAL

- Zone de Présence Permanente "meute"
- Zone de Présence Permanente "non meute"
- Zone de Présence "à confirmer"

Cartographie : Nicolas JEAN ONCFS
Fonds : BD CARTO (c) IGN
Sources : Données du réseau loup lynx
Période du 01/04/2021 au 30/10/2021
Mise à jour : février 2022

Massifs Alpins et Provençaux

Ecrit par le 8 janvier 2026

s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

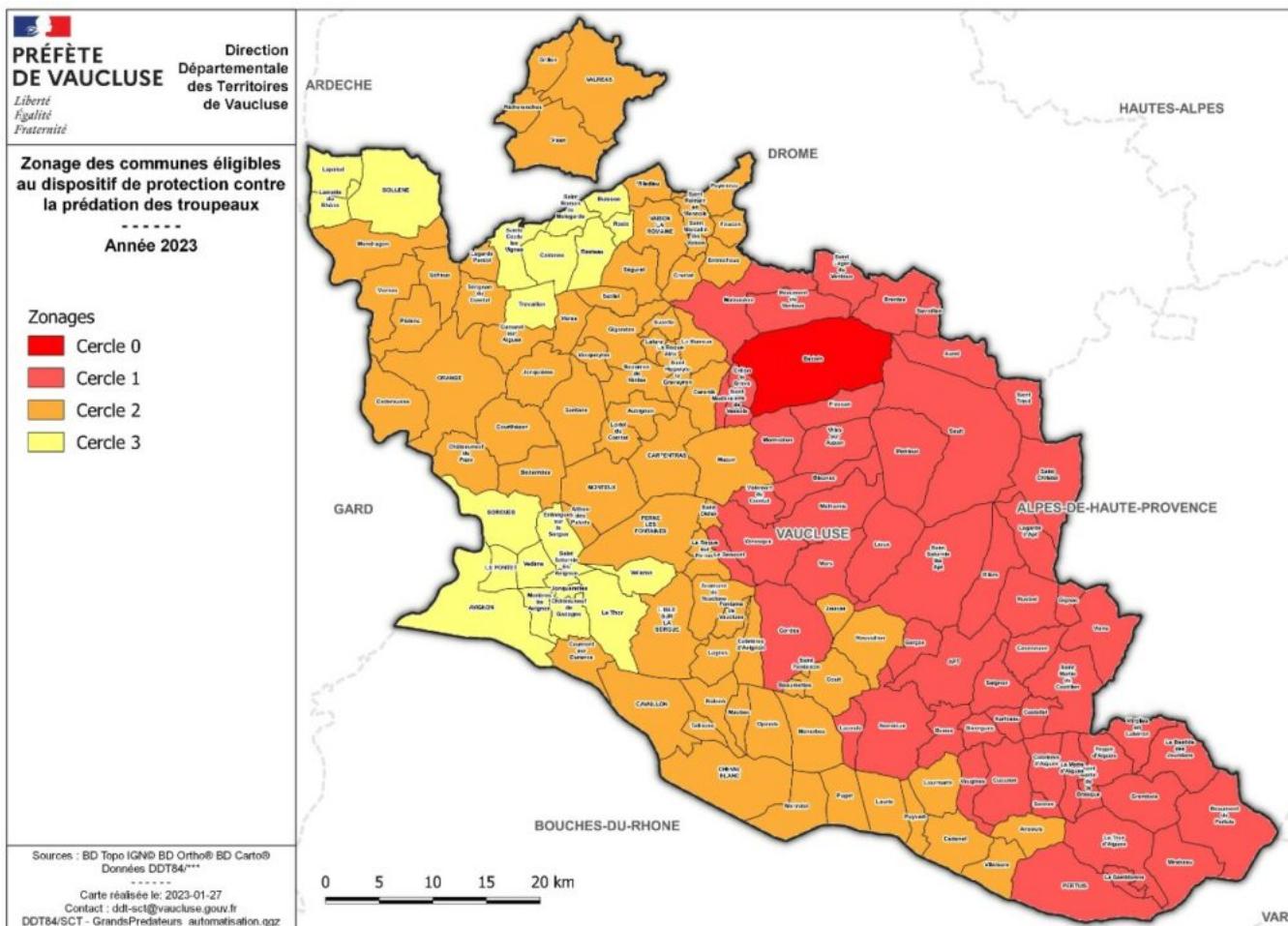
Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?

Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédatation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien...).

Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.

Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient [l'AMV \(Association des maires de Vaucluse\)](#), les représentants locaux de [l'Association des communes pastorales](#) ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5^e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter [une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup](#).

Ecrit par le 8 janvier 2026



La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la préation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence ?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accusés d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.

Ecrit par le 8 janvier 2026

Pour les opposants, l'abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.

15 communes vauclusiennes reconnues en état de catastrophe naturelle



L'arrêté interministériel du 23 juillet 2023, publié au journal officiel le mardi 26 septembre, a reconnu 15 communes de Vaucluse comme étant en état de catastrophe naturelle, au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2022.

Ecrit par le 8 janvier 2026

Les communes concernées sont : Caromb, Courthézon, Crillon-le-Brave, Gignac, Lapalud, Mirabeau, Le Pontet, Puyvert, La Roque-sur-Pernes, Saint-Martin-de-la-Brasque, Saint-Trinit, Venasque, Villelaure, Violès, et Vitrolles-en-Luberon.

Les personnes sinistrées ont jusqu'au jeudi 26 octobre pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

V.A.

Coup d'envoi de l'Energie Tour Vaucluse pour valoriser la transition énergétique



Mardi 19 septembre, Enedis organisait l'Énergie Tour Vaucluse, une journée dédiée à la Transition Écologique.

Ecrit par le 8 janvier 2026

« Il faut que les énergies renouvelables représentent 40% de notre consommation dès 2030 ». C'est ce qu'a déclaré Violaine Démaret, sur le terrain, à 8h30, devant le Parc photovoltaïque au sol de la Carrière Sainte-Marthe à Pernes-les-Fontaines. D'une puissance de 5MW, l'équivalent de la consommation annuelle d'un millier de foyers, elle participe à l'accélération de la production d'énergie renouvelable.

Deux heures plus tard, la visite a continué par la « renaturation » de la Gare de Pernes, un ancien site logistique de plus de 5 hectares qui, désormais, préserve la biodiversité, fait la part belle à la véloroute Via Venaissia et bénéficie d'une rénovation de l'éclairage public grâce à un ensoleillement de plus de 2 800 heures par an et 13 500 modules photovoltaïques.

Et à midi, c'est au siège de GSE, le contractant global en immobilier d'entreprise à Avignon-Sud, que tout le monde s'est retrouvé, le directeur d'Enedis Vaucluse, la présidente du Conseil Départemental et le président du Grand Avignon.

Ecrit par le 8 janvier 2026



Sébastien Quiminal, directeur Enedis 84 © Andrée Brunetti

Ecrit par le 8 janvier 2026

« Le but de cette journée, c'est de mettre en valeur les initiatives des collectivités locales comme des entreprises en matière de transition et de sobriété énergétique » explique Sébastien Quiminal, patron d'Enedis 84. « Nous, nous sommes là pour raccorder le réseau, nous assurer qu'entre les panneaux photovoltaïques et les bornes électriques, il y a effectivement du courant. Nous sommes là aussi pour fédérer, pour mailler le territoire. Pour que les acteurs du secteur privé comme du secteur public se parlent et qu'une synergie existe ».

Roland Paul, au nom de GSE évoque la rénovation énergétique du site, les ombrières photovoltaïques et les bornes de recharge pour les véhicules de la société et des salariés de l'entreprise sur le parking, la biodiversité des aménagements extérieurs, avec d'innombrables essences de plantes et d'arbres pour accueillir oiseaux et insectes. La société, qui emploie 600 salariés et affiche un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros, construit des bâtiments respectueux de l'environnement, économies en énergie, fonctionnels et agréables à vivre dans les secteurs industriels, logistiques, tertiaires, commerciaux ou de loisirs dans le monde entier. Cette exemplarité, c'est sans doute la raison pour laquelle GSE a été choisi pour le lancement de cet Energie Tour. « Ici, on reçoit beaucoup de clients et on souhaite leur montrer ce qu'on est capable de faire » explique Roland Paul. « On a fait des travaux d'isolation, on a remplacé les chaudières par des pompes à chaleur et on a fini par diviser par 3 notre consommation et on va continuer à trouver des solutions moins énergivores ».

Ecrit par le 8 janvier 2026



De gauche à droite : Paul-Roger Gontard, adjoint au Maire d'Avignon, Joël Guin, président du Grand Avignon, Dominique Santoni, présidente du Conseil Départemental, Sébastien Quiminal, directeur Enedis 84 et Roland Paul © Andrée Brunetti

Joël Guin, le président du Grand Avignon a évoqué la « mobilité durable » : « Nous avons fait évoluer nos services de transports pour favoriser les mobilités douces et durables, pour optimiser, avec Enedis, le

Ecrit par le 8 janvier 2026

réseau Vélopop, les Baladines et les bus grâce à des piles électriques ». Enfin, Dominique Santoni, présidente du Conseil Départemental, mais aussi du Parc Naturel Régional du Luberon, a dit à quel point elle était investie dans cet engagement environnemental. « Nous sommes passés de 300 à 800 points de charge en 2 ans pour les vélos, les voitures, les transports en commun. Les deux aires d'autoroute de Mornas viennent d'être raccordées avec des stations haute puissance pour les automobilistes ».

Après un cocktail végan arrosé d'un rosé de chez Minuty (Var), un déplacement a été organisé à Piolenc, au domaine viticole expérimental. Un vignoble de 4,5 hectares où les céps sont protégés de la canicule par des filets qui filtrent les rayons de soleil. Grâce à cette installation, leurs besoins en eau ont été réduits de -12 à -34%. La journée s'est conclue par une signature de convention entre Enedis et la présidente de la Chambre d'Agriculture 84, Georgia Lambertin pour « accompagner les paysans dans l'installation d'unités de production d'énergies renouvelables et l'implantation de bornes de recharge ».

Sébastien Maggi devient sous-préfet de Vaucluse



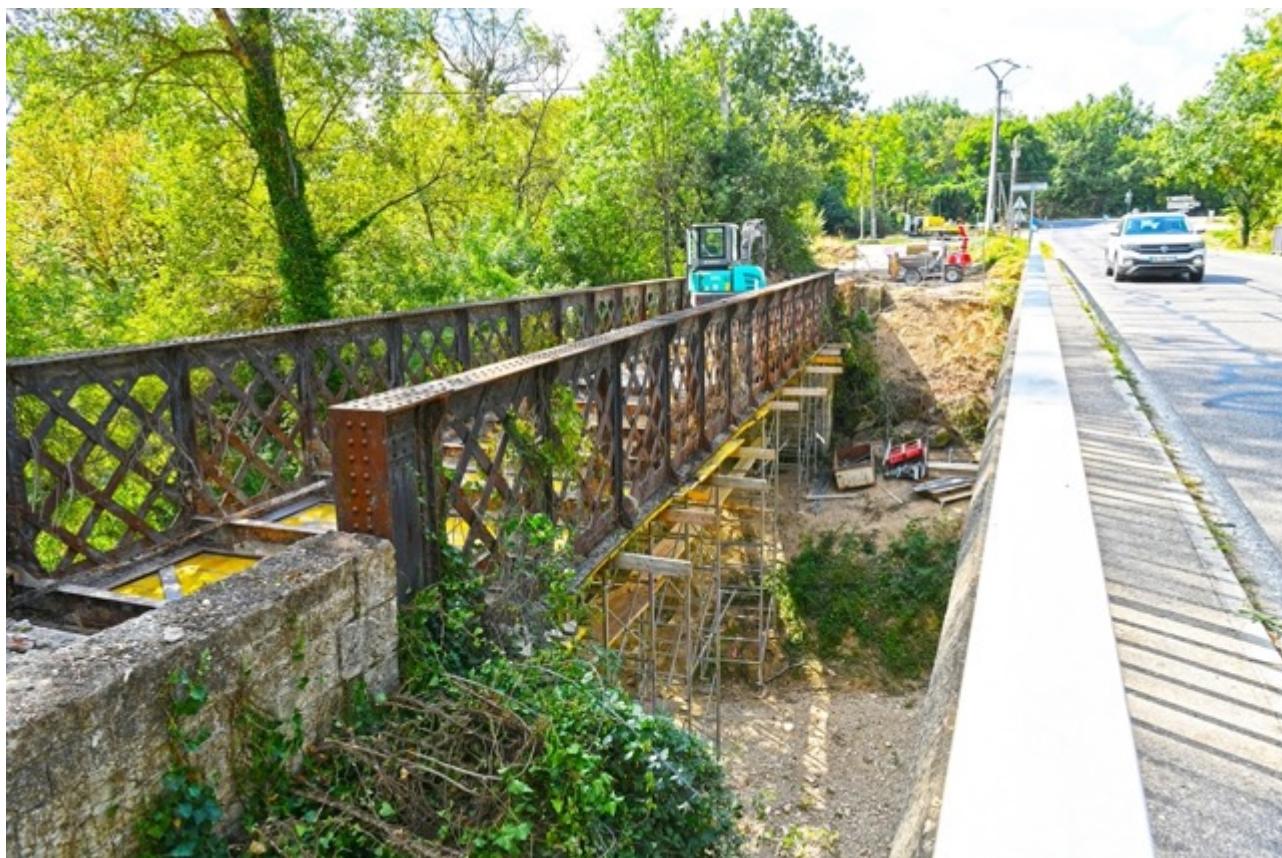
Ecrit par le 8 janvier 2026

Sébastien Maggi vient d'être nommé sous-préfet chargé de mission à la politique de la Ville auprès de Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse. Il exercera également en tant que secrétaire général adjoint. Actuellement directeur de cabinet, depuis l'automne 2021, de Chantal Mauchet, la préfète de l'Ain, il prendra ses fonctions le lundi 2 octobre 2023 sur le site Chabran de la préfecture de Vaucluse à Avignon. Originaire de l'île de Beauté, il a été auparavant sapeur-pompier professionnel de 2001 à 2011 dans le Var puis en Corse jusqu'en 2019 où il a été promu commandant en 2017. Plus récemment, il a été élève, entre 2020 et 2021, de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion Aimé Césaire) avant de rejoindre 'la préfectorale'.

L.G.

RD 35 entre Saignon et Caseneuve : 180 000 € de travaux pour les deux ponts

Ecrit par le 8 janvier 2026



Le Département de Vaucluse réalise des travaux sur les deux ponts de la RD 35 au-dessus du Calavon, au lieu-dit du Fangas, entre Saignon et Caseneuve. Le coût de l'opération est de 180 000 €.

Au cours des années, les crues successives du cours d'eau ont provoqué des surcreusements au niveau des fondations des ponts menaçant la stabilité des deux ouvrages. Le franchissement comprend deux ponts dont l'un est hors-service et sera démonté, et l'autre, sur lequel passent les véhicules, sera conforté et rénové. La préparation du chantier, qui durera environ un mois et demi, a débuté avec la pose d'un échafaudage. Le coût de l'opération est de 180 000 €.

Sur le pont qui supporte la circulation des véhicules de la RD 35, le Département de Vaucluse va réparer l'ensemble des superstructures par la : réfection de l'étanchéité du tablier et des trottoirs ; réfection de la chaussée et de ses joints ; stabilisation des fondations. Sur l'ancien pont hors-service, les travaux consistent à : démolir la dalle ; déposer la charpente métallique par grutage ; effectuer la réfection des maçonneries des culées, leur protection contre l'érosion des fondations par la mise en place des matelas de gabions en fond de lit ; protéger les talus érodés et instables en rive droite amont par l'élévation de gabions.

Pour la bonne tenue du chantier, la circulation sur la RD 35 sera temporairement fermée à la circulation :

Ecrit par le 8 janvier 2026

une journée à la fin du mois de septembre puis trois semaines à partir du 2 ou 9 octobre. Un itinéraire de déviation sera mis en place durant cette période.



Vaucluse : partenariat entre la gendarmerie et le comité départemental de rugby

Ecrit par le 8 janvier 2026



Mardi 12 septembre, le groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse et le comité départemental de rugby ont scellé leur partenariat par la signature d'une convention.

C'est à l'occasion des assises des clubs du comité départemental de rugby du Vaucluse que la convention de partenariat a été signée. L'objet de ce partenariat porte sur la réalisation d'actions de prévention, auprès des joueurs et joueuses ainsi que de leurs encadrants, sur diverses thématiques comme les discriminations, les conduites addictives, les drogues, la radicalisation et l'insécurité dans les stades.

C'est en mai dernier que les premières actions avaient été conduites. Près d'une dizaine d'équipes de jeunes joueurs avaient bénéficié de l'intervention d'une gendarme de la maison de confiance et de protection des familles, sur le sujet des dangers des drogues.

[Lire aussi - « \(Vidéo\) Coupe du monde de rugby : revivez la cérémonie d'accueil de l'équipe d'Uruguay à Avignon »](#)

Ecrit par le 8 janvier 2026



[Lire aussi - « Coupe du monde de rugby : le monde de l'ovalie à l'honneur dans le Vaucluse »](#)

Vaucluse : le département recrute 100 assistants familiaux

Ecrit par le 8 janvier 2026



Confronté à de nombreux départs en retrait et à une pénurie de nouveaux candidats, le département de Vaucluse recrute 100 assistants familiaux. La rémunération démarre à 1 900 euros nets mensuels.

Salarié du Département de Vaucluse, l'assistant familial accueille jour et nuit, à son domicile, des mineurs de tous âges ou des jeunes de moins de 21 ans. Ce métier exige une disponibilité, une présence au quotidien et d'importantes qualités humaines ainsi que des capacités éducatives. La personne doit également disposer d'une chambre individuelle pour l'enfant. La rémunération démarre à 1 900 euros nets mensuels pour l'accueil d'un enfant et comprend les frais engagés pour l'enfant confié.

Pour atteindre son objectif de recruter 100 assistants familiaux, le département a lancé une vaste campagne de communication.

Tout postulant doit d'abord assister à une réunion d'information avant de déposer un dossier. Une évaluation psycho-sociale est ensuite effectuée. Il faut obtenir un agrément du département puis suivre une formation. L'agrément accordé, l'assistant familial effectue une demande d'emploi auprès de la Présidente du Département. Le candidat doit envoyer un curriculum vitae, une lettre de motivation et la copie de son agrément. Pour postuler, le permis B et un véhicule sont indispensables.

Aujourd'hui, en Vaucluse, 500 enfants sont accueillis par des assistants familiaux au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. La durée de leur accueil varie de quelques mois à plusieurs années.

Ecrit par le 8 janvier 2026

Plus d'informations aux : 06 42 97 18 48 / 04 90 16 17 52 ou sur : adoptionagrementfamilial@vaucluse.fr

J.R.

Vaucluse : inauguration de l'ouvrage de franchissement piscicole de l'Ouvèze



Construit sur le seuil à la confluence du fleuve Rhône et de la rivière Ouvèze, l'ouvrage de

Ecrit par le 8 janvier 2026

franchissement piscicole de l'Ouvèze a été inauguré ce mardi 12 septembre. Cet ouvrage est destiné à faciliter la circulation des poissons principalement à leur montaison dans l'Ouvèze.

16ème ouvrage de franchissement réalisé par CNR au titre de ses Missions d'Intérêt Général et intégré au Plan Rhône, cet ouvrage est le fruit d'un partenariat entre CNR, maître d'ouvrage et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, en faveur de la continuité piscicole et de la protection de la biodiversité. Plus de 1 000 poissons et 14 espèces différentes ont été recensés un mois après la mise en service de son système de vidéo comptage. La réalisation de cet ouvrage de franchissement a représenté un investissement total de 2.5 millions d'euros, cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (40%) et CNR (60%).

Pourquoi un ouvrage de franchissement piscicole ?

Le seuil de l'Ouvèze a été créé en 1972 pour maintenir un niveau de nappe en adéquation avec les besoins d'alimentation des stations de pompage. Il constitue un obstacle à la bonne circulation des espèces, notamment les grands migrateurs - l'anguille, l'aloise et la lamproie - remontant le fleuve Rhône depuis la mer pour gagner l'Ouvèze. Pour leur permettre de franchir ce seuil et de circuler librement entre le Rhône et l'Ouvèze, CNR a bâti un ouvrage de franchissement piscicole de dernière génération. Ce dispositif leur permet d'accéder à des zones de croissance et de reproduction et participe ainsi à la recolonisation du fleuve, de ses annexes et de ses affluents. Mis en service en 2021, il ouvre la voie à 25 km de rivière (Ouvèze), en les reconnectant à plus de 85 km de cours d'eau, dont la Durance, la Cèze, et bien sûr le Rhône en axe principal.

Comment fonctionne-t-il ?

Les poissons qui arrivent à la confluence sont incités par un débit d'attrait à s'engager dans l'ouvrage. Puis ils parcourent une succession de 12 bassins de 4 mètres sur 4 mètres présentant chacun une double fente de 40 centimètres de largeur pour franchir les 2.9 mètres (maximum) de hauteur de chute. Ce fractionnement en petites chutes rend possible la progression des poissons. La longueur totale de l'ouvrage s'établit à environ 60 mètres. La hauteur d'eau dans la passe est au minimum de 1 mètre.

Le fond de la passe est équipé de galets maçonnés, qui offrent des zones de repos ou de reptation, notamment pour les anguilles.

Une efficacité surveillée

Depuis juillet 2023, l'ouvrage est équipé d'un dispositif amovible de vidéo-comptage qui filme les poissons passant devant un fond lumineux. Les vidéos sont ensuite analysées par des spécialistes pour déterminer les espèces, l'âge, la taille et le nombre d'individus. Le suivi des espèces est effectué avec le concours de différentes structures dont l'association Migrateurs Rhône Méditerranée, l'Office Français pour la Biodiversité et des bureaux d'études partenaires.

Depuis la mise en service du dispositif, 1 000 poissons ont été recensés, représentant 14 espèces différentes. L'année 2024 verra un suivi plus complet sur la période de migration la plus dense des

Ecrit par le 8 janvier 2026

espèces ciblées (anguille européenne, alose, lamproie).

Un projet partenarial

L'ouvrage de franchissement de l'Ouvèze s'intègre dans l'enjeu global du bassin Rhône-Saône de restauration de l'axe migratoire, mis en œuvre de manière concertée et associant l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, CNR, l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL de Bassin Auvergne Rhône-Alpes et l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée.

CNR a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet et a fait appel à des entreprises régionales pour sa construction : MAÏA SONNIER, MAÏA FONDATION, REBOUL, SIBER, SVT, DEKRA, EIV. La réalisation de cet ouvrage a représenté un investissement total de 2.5 millions d'euros, cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (40%) et CNR (60%) et également soutenu par le Plan Rhône.



DCIM\100MEDIA\DJ1_0023.JPG